

## VALLOIRE. VNEA redouble de vigilance



Association de protection de l'environnement regroupant résidents secondaires et habitants permanents l'association Valloire Nature et Avenir (VNEA) veille depuis 2003 au maintien de la qualité d'un territoire qui, pour reprendre sa devise, permette le rêve.

Si les conditions y sont encore réunies pour ravir les amoureux de la nature et des grands espaces, encore faut-il que l'urbanisation et l'industrie du ski ne détruisent pas un capital qui fait de Valloire un village-station de charme.

VNEA est un acteur de la vie locale avec lequel il faut compter, puisque l'association suit de près un certain nombre de dossiers comme l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, et tire régulièrement la sonnette d'alarme face aux problèmes environnementaux comme par exemple la gestion des déblais.

Elle organise également un concours-photo désormais présenté sur Internet.(voir <http://vnea.net/animations.htm>)

L'Assemblée Générale, début janvier, a réuni de nombreux adhérents, mobilisés derrière leur président Régis de Poortere contre un projet qui les inquiète particulièrement : l'installation du Club Med au hameau des Verneys. La pétition mise en ligne contre ce projet a recueilli plus de 11 000 signatures.

Le Club Med, champion du tourisme de masse et de luxe, ferme l'un après l'autre ses centres de vacances jugés trop anciens et de taille insuffisante, et ouvre en contrepartie d'énormes complexes édifiés en sites vierges.

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Maurienne (SCOT) a intégré dans des Unités Touristiques Nouvelles (UTN) le projet du Club Med aux Verneys, ainsi que l'extension du domaine skiable de Valloire en direction de l'Aiguille Noire, ces deux aménagements étant indubitablement liés. Ces projets apparaissent comme contraires aux grandes orientations de ce document, qui préconise le développement d'un tourisme durable et de quatre saisons. De

nombreux avis défavorables au projet du Club Med ont d'ailleurs été inscrits dans les registres d'enquête publique ouverts dans le cadre du SCOT.

Les arguments de VNEA pour dénoncer le projet sont nombreux : un complexe énorme qui ne pourra pas s'intégrer au hameau, une forte consommation d'eau qui pourra mettre en péril l'approvisionnement de la station, un fort impact sur la biodiversité qui n'a pas été convenablement évalué, une saturation des remontées mécaniques aux heures de pointe, des risques de glissement de terrain...

Les retombées économiques pourraient d'autre part être très en dessous de ce qui est escompté : Le Club Med fait du « all inclusive » son image de marque, et ses centres fonctionnent en autonomie, apportant peu à l'économie locale.

L'association VNEA a donc décidé de s'opposer à ce projet par tous les moyens, y compris une action en justice dont la première étape sera un recours contre le SCOT. Les enjeux d'un tourisme durable et responsable justifient ces efforts.